



Cély le 23 août 2018

MAIRIE
DE
CÉLY-EN-BIÈRE
77930

Tél. : 01 64 14 24 34
Fax : 01 64 14 24 31

Lettre info n° 27

Madame, Monsieur,

Brocante du 2 septembre 2018 : Comme chaque année, cette manifestation vient clore la période des vacances estivales. Si vous n'avez pas encore réservé votre emplacement, il est encore temps de le faire en appelant le Comité des Loisirs célysiens au **06 59 50 23 35**. L'installation des stands est prévue de 6h00 à 8 h00. Au-delà de cet horaire, aucun véhicule ne sera autorisé à circuler dans le périmètre de la brocante avant la fin de cette animation. Les associations communales pourront bénéficier d'un emplacement pour présenter leurs activités.

Suppression de la collecte annuelle des monstres en porte à porte : Après la brocante, ce qui diffère en revanche des autres années est que **vos encombrants ne seront plus ramassés, il vous est donc demandé de ne plus les déposer sur le trottoir**. Cette collecte sera remplacée dès la rentrée par le **Service « Allo déchets »** qui fonctionnera à la demande toute l'année en appelant le **01 64 23 35 54**.

En collaboration avec le SMICTOM de la région de Fontainebleau, nous nous sommes engagés dans **une démarche beaucoup plus respectueuse de l'environnement**. En effet, les encombrants collectés dans une benne sans être triés étaient pour la plupart compactés et enfouis, ce qui ne sera plus le cas avec « Allo Déchets ».

Malgré le rappel de la liste des déchets non collectés le jour des encombrants, des gravats, des appareils sanitaires usagés, des pneus, des pots de peinture et autres solvants etc. demeuraient sur nos trottoirs après le passage des monstres. Nos employés communaux étaient alors contraints d'effectuer une 2^{ème} tournée et remplissaient une benne dont le coût du traitement était réparti sur le montant de la taxe d'ordures ménagères de tous les Célysiens. Le Service « Allo Déchets » enlèvera tous les types de déchets. Une participation financière symbolique sera demandée aux utilisateurs de ce service.

Le journal du SMICTOM joint à cette lettre info vous donnera tous les renseignements sur le fonctionnement de ce nouveau service.

Avancement des travaux dans l'école : Les travaux du 2^{ème} volet de notre 4^{ème} Contrat rural ont débuté dès le 09 juillet dernier. **Le préau a été transformé en une salle polyvalente** qui sera ouverte à certaines activités de l'école et qui pourra accueillir les enfants sur le temps de la cantine en cas d'intempéries. **Un nouveau préau a été édifié**. De conception ouverte, il ne réduit pas l'espace de jeux dédié aux élèves tout en offrant de meilleures conditions de surveillance pour les adultes.

En octobre, débiteront les travaux de construction de la rampe d'accessibilité pour tous au bâtiment de la cantine.

Départ de la Directrice de l'école, accueil du nouveau personnel de Direction et inauguration de la nouvelle salle et du préau : En juin dernier, Mme Nelly REGULA, directrice de l'école Amans Alexis Monteil nous a annoncé sa nomination auprès de l'Inspecteur d'Académie. Nous organiserons **le vendredi 21 septembre 2018 à partir de 18h** une cérémonie en l'honneur de Nelly pour la remercier de ses 14 années au service de nos enfants. Ce sera pour nous l'occasion d'accueillir la personne nommée pour la remplacer et d'inaugurer les nouveaux équipements de l'école. Parents, anciens parents, Célysiens, venez nombreux, vous êtes tous conviés à cette fête à l'issue de laquelle un apéritif sera servi à tous, petits et grands.

Cély Propre le samedi 29 septembre 2018 : Cette opération a pour but de nettoyer les sentes et chemins en dehors de l'agglomération. **Elle est ouverte au plus grand nombre, adultes et enfants.** A 9h00 heures, les participants seront accueillis avec une boisson chaude, une viennoiserie et recevront un matériel adapté. Des groupes seront constitués et dirigés dans différents secteurs du village.

Le SMICTOM nous accompagnera et fera une intervention sur le tri des déchets en fin de matinée.

Pour remercier les participants, un pique-nique offert par la mairie clôturera l'Opération « Cély Propre »

En amont de cet événement, le SMICTOM organisera une animation « Tri et longue vie des déchets dans la nature » aux 4 classes de l'école A.A. Monteil de la Petite section aux CM2.

Nous vous attendons nombreux.

Rappels :

Stationnement des véhicules : Dans ma lettre info de janvier dernier, je vous alertais sur le stationnement dans l'espace public. Je vous rappelais que le code de la route interdit le stationnement sur les trottoirs et vous informais qu'en cas d'infraction constatée, le montant des amendes était de 135 euros. Il est de mon devoir de communiquer une nouvelle fois sur ce sujet. Un certain nombre de Célysiens a été verbalisé ces derniers mois. En l'absence de places de stationnement dédiées sur le domaine public, **rentrez votre véhicule dans votre propriété ou garez-vous sur la chaussée à un endroit non gênant autorisé par le code de la route** mais pas sur les trottoirs, les quais bus, les emplacements marqués en jaune, les virages et autres lieux interdits. Veillez aussi à ne pas obstruer la circulation des autres véhicules. La gendarmerie m'a fait savoir qu'à partir de septembre, les contrevenants s'exposeront chaque jour au risque d'être verbalisés et ce dans toutes les rues du village.

Demande d'autorisation préalable d'Urbanisme avant tous travaux : Cet été, nous avons constaté des travaux exécutés sans autorisation. Il est rappelé que toute nouvelle construction (bâtiment, abri voitures, piscine, murs, clôture...) et/ou modification extérieure de l'habitation (peinture, revêtement, changement de portail, ouverture de porte et fenêtre, travaux de toiture... etc), doivent faire obligatoirement l'objet d'une demande préalable d'autorisation en mairie. Pour tous vos projets, nous vous invitons à prendre contact avec notre secrétariat. N'effectuez aucun achat de matériaux ou d'équipement avant d'avoir obtenu une autorisation d'urbanisme.

A vos agendas :

Lundi 3 septembre 2018 à 8h30 : Rentrée des classes pour tous les élèves de l'école.

Mardi 11 septembre 2018 : Voyage des Aînés à Chaource. Rendez-vous fixé à **7h00** sur l'Espace Jacques et Thérèse Tréfouël.

Samedi 15 septembre 2018 de 18h00 à 24h00 : Festival des Artisans et Commerçants au Stade de Perthes. Entrée Gratuite. Au programme cette année : Clara - Frédéric Zeitoun - Raffi Arto - Vigon & So Swing - Yarol Poupaud et The Black Minou. Bar et Restauration sur place - Divers stands.

Dimanche 11 novembre 2018 à 11h00 : Célébration du Centenaire de l'Armistice devant le monument aux morts.

Dimanche 25 novembre 2018 à 12h00 : Repas des Aînés salle Yves Detroyat.

Bonne rentrée à tous, écoliers, collégiens, lycéens et étudiants. Bonne reprise à tous !

Bien cordialement,

Maryse GALMARD PETERS

Maire de Cély

